

Incendie au centre-ville de Magog État de la situation - 18 octobre - 11 h 30

Magog, le 18 octobre 2018 – La Ville de Magog désire informer la population quant aux récents développements de la phase de rétablissement qui est en cours à la suite de l'incendie qui a ravagé une partie de son centre-ville, le 16 octobre dernier.

Entrave à la circulation

La rue Principale est toujours fermée entre les rues Sherbrooke et Sainte-Catherine en raison de travaux de rétablissement et de nettoyage qui doivent être effectués pour sécuriser les lieux. Cette fermeture est en vigueur jusqu'à avis contraire.

Environnement

Pour éviter que les résidus causés par l'incendie atteignent la rivière Magog, la Division environnement de la Ville a rapidement procédé à l'installation de boudins pour l'absorption des produits pétroliers et d'une estacade flottante pour retenir les débris en bordure de la rivière et à la sortie de l'exutoire du réseau pluvial.

Autorisation de certains travaux de réparation sans permis

La Ville de Magog autorisera que certains travaux de réparation d'urgence soient effectués sur les bâtiments situés entre le 1 et le 176, rue Principale, qui ont été endommagés par l'incendie, sans qu'il soit nécessaire d'obtenir un permis ou un certificat de la Ville. Onze bâtiments profiteront de cette mesure, qui est en vigueur jusqu'au 15 juillet 2019, ce qui permettra d'accélérer les travaux à la suite du sinistre. Avant de faire quelques travaux que ce soit, les personnes concernées doivent contacter un inspecteur en composant le 819 843-3333, afin d'avoir toutes les informations nécessaires. Les personnes concernées seront contactées dans les prochains jours.



Sinistrés

Un total de 41 personnes ont rencontré la Croix-Rouge. Les logements de 19 d'entre elles ont été complètement détruits. Six sinistrés ont quant à eux réintégré leur domicile avec l'aide de préventionnistes, d'inspecteurs en bâtiment de la Ville de Magog et d'intervenants sociaux du CIUSSS.

Les personnes qui souhaitent réintégrer leur domicile sont invitées à joindre le Service Go de la Ville de Magog au 819 843-3333.

Aide aux sinistrés

Les personnes qui souhaitent venir en aide aux sinistrés en donnant certains biens ou en offrant des logements peuvent le faire aux endroits suivants :

Alimentation

Banque alimentaire Memphrémagog
819 868-4438
581, rue Sherbrooke

Hébergement

Office d'habitation de Magog
819 843-4234
1050, boulevard des Étudiants

Les citoyens qui ont des logements abordables disponibles sont invités à communiquer avec l'Office d'habitation de Magog.

Meubles (électroménagers en priorité)

Le cœur sur la main/ Chevaliers de Colomb
819 446-4957
99, rue Sloan

Bien vouloir téléphoner au numéro indiqué ci-dessus avant d'aller porter des biens.



Vêtements

Comptoir familial de Magog
819 349-6760
145, rue Lasalle

Chute à vêtements ouverte 7 jours sur 7.

Une collecte de fonds sera également organisée par le Centre d'action bénévole de Magog. Tous les détails suivront dans les prochains jours. D'ici là, les personnes qui veulent faire un don en argent peuvent appeler au 819 843-8138.

Centre d'accueil aux sinistrés

Le centre d'accueil aux sinistrés, situé à l'Espace culturel de Magog (90, rue Saint-David), est ouvert de 10 h à 15 h le vendredi 19 octobre.

- 30 -

Source et information :

Direction des communications et des technologies de l'information
Ville de Magog
819 843-3333, poste 367

